

MAIRIE BELLOC SAINT-CLAMENS
32300 BELLOC SAINT-CLAMENS
Permanence : Jeudi de 8h30 à 12h
TEL : 05.62.66.76.05
@ : mairie.belloc@wanadoo.fr

NOTE DE PRÉSENTATION

Cette révision a pour objet de répondre au besoin de l'entreprise EUROSAMA (vente de matériel agricole) de s'agrandir. En effet, la carte communale approuvée en 2016 prévoit bien une zone « ZA » mais celle-ci correspond uniquement aux bâtiments existants et ne permet pas à l'entreprise de s'agrandir. La présente révision de la carte communale concerne donc uniquement ce secteur, passant ainsi de 0.85 ha à 1.60 ha.